

114651-2026 - Competition

France – Architectural, construction, engineering and inspection services – CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS A LANGRES - PREMIERE PHASE : DESIGNATION DES CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

OJ S 34/2026 18/02/2026

Contract or concession notice – standard regime
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Conseil Départemental de Haute-Marne

Email: service.juridique@haute-marne.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS A LANGRES - PREMIERE PHASE : DESIGNATION DES CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE

Description: Concours restreint sur esquisse en application des articles L2125-1 2°, R2162-15 à R2162-26 du code de la commande publique et attribution du marché de maîtrise d'œuvre au lauréat du concours en application de l'article R2122-6 du code de la commande publique (procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable). Le détail des missions est le suivant : Eléments de mission de base : ESQ, APS, APD, PRO, ACT, EXE, VISA, DET et AOR. Le maître d'œuvre intégrera dans sa mission des éléments complémentaires de diagnostic qui lui semblerait nécessaire d'établir pour asseoir pleinement sa responsabilité et son projet architectural et technique. La mission EXE pour les domaines suivants ne sera pas confiée au titulaire mais aux entreprises : • Menuiseries bois et agencements, • Faux plafonds, • Cloisons doublages, • Revêtement de sol, • Peintures. Missions complémentaires : SYN et SSI La mission OPC ne sera pas confiée au titulaire. Compétences exigées : - Un ou plusieurs architectes inscrits à l'ordre des architectes ou sur un registre professionnel prévu par la législation de l'État, ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n°2005/36/CE du 7 septembre 2005. - Un bureau d'études techniques pluridisciplinaire ou des bureaux d'études techniques spécialisés en : Economie de la construction (ECO) - Structure des ouvrages (STR) - Fluides réseaux secs (Electricité, informatique, téléphonie, incendie, ...) - Fluides réseaux humides (Chauffage, ventilation, plomberie, ...) - VRD - Thermique Forme souhaitée du groupement : conjoint avec mandataire solidaire. Le budget alloué aux travaux s'élève à 6 800 000 € HT.

Procedure identifier: ef73f540-0c8f-4d85-b431-fb52f4baad83

Internal identifier: 2026-1

Type of procedure: Other multiple stage procedure

Main features of the procedure: Première phase : PHASE CANDIDATURE. Les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en œuvre les critères de sélection. Le jury analyse les candidatures

et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, le conseil départemental retient ensuite TROIS participants. Deuxième phase : PHASE OFFRE. Les trois candidats sélectionnés remettent un dossier de projet de type «Esquisse» sur la base du programme fonctionnel. Le jury examine les dossiers présentés sur la base des critères d'évaluation de manière anonyme. L'acheteur choisit le candidat sélectionné au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury. Une fois le lauréat sélectionné, le conseil départemental passera avec ce dernier, un marché de maîtrise d'œuvre en application de la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, soumises aux dispositions de l'article R2122-6 du code de la commande publique. Le jury sera composé de la manière suivante : - Monsieur le Président de la commission d'appel d'offres siégeant en qualité de Président du jury, - Les membres élus de la commission d'appel d'offres, - Quatre architectes qu'il appartiendra à Monsieur le Président du Conseil Départemental de désigner par voie d'arrêté. - Deux représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Marne qu'il appartiendra à Monsieur le Président du Conseil Départemental de désigner par voie d'arrêté. Tous ces membres ont voix délibérative. Seront par ailleurs invités à participer aux réunions avec voix consultative : - Les agents des directions ou services compétents dans la matière qui fait l'objet du concours, ou qui ont un rôle de conseil et d'encadrement des procédures, - Un représentant de la MICQ (mission interministérielle de la construction publique), - Monsieur le payeur départemental, - Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations. Ces membres n'ont pas de voix délibérative. Critères retenus pour le jugement des offres, classés par ordre d'importance relative décroissante : - Qualité de réponse au programme - Compatibilité du projet avec la partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux Dossier de candidature: - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels et une assurance décennale en cours de validité - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat. - Le pouvoir de la personne habilitée à engager le groupement délivré par les autres membres du groupement. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat - Une liste de 3 références du mandataire (minimum) en lien avec le projet (nature, montant de travaux, complexité, échelles équivalentes) et 5 références libres maximum du mandataire , représentant la qualité architecturale du candidat. Ces références seront renseignées obligatoirement dans le cadre de référence joint. Chaque référence sera illustrée par une planche de présentation, cette présentation restant libre de formalisme, mais devant obligatoirement respecter le format A3 paysage et indiquer les précisions demandées dans les cases spécifiques. Le nombre total maximum de références à transmettre par le mandataire est de 8, ce nombre pouvant être inférieur. Le fichier de référence est à transmettre au format .ppt (ou .pptx) ET .pdf. Le cadre de références est à renseigner entièrement. - Pour les autres membres du groupement, en dehors de l'architecte mandataire, une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat - Une note de motivation succincte établie par le mandataire précisant notamment la plus-value que le groupement peut apporter, la motivation à concourir, l'organisation spécifique de l'équipe pour

le projet, sa motivation au regard du projet, la méthodologie prévisionnelle envisagée pour le projet, le planning prévisionnel de chacune des étapes et toutes spécificités que pourraient apporter le groupement au projet (2 pages A4 recto-verso maxi soit 4 pages, taille minimum de police : 9). Seront joints à cette présentation les curriculums vitae des personnes destinées à intervenir sur l'opération. - Attestation d'inscription à l'ordre ou à un registre professionnel prévu par la législation de l'Etat en cours de validité (pour le(s) architectes). Critères retenus pour la sélection des candidatures, par ordre d'importance relative décroissante : - Garanties et capacités techniques et financières - Capacités professionnelles - Compétences, références et moyens Le détail est indiqué dans le règlement du concours. Montant de la prime (3 candidats sélectionnés) : 40 166.67 € HT

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

2.1.2. Place of performance

Town: 215, avenue du 21 ème régiment d'infanterie 52200 Langres

Country subdivision (NUTS): Haute-Marne (FRF24)

Country: France

2.1.4. General information

This procedure will be relaunched

Additional information: Dans le cadre du volet du projet politique CAP 2030 « rénovation des équipements pour un meilleur service aux habitants » et afin de fournir des équipements modernes et attractifs, la collectivité a décidé de travailler sur un plan casernement ambitieux dédié au service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Marne (SDIS 52). Dans ce cadre, le Département, portant la maîtrise d'ouvrage, envisage la construction d'un nouveau Centre d'Incendie et de Secours (CIS) sur le site de l'ex-site de la base de soutien matériel (BSMAT) situé avenue du 21 ème RI à LANGRES (52200), communément appelé La Citadelle. La friche militaire (parcelle mère -AP53- d'une surface de 42 860 m²) a fait l'objet d'un permis d'aménager permettant ainsi la création du lot n°2 pour l'implantation du présent projet. Sur cette nouvelle parcelle -AP59- d'une surface de 7 473 m², il y avait trois bâtiments (15, 16 et 17) : deux bâtiments ont été démolis (16 et 17) et un bâtiment (15) est conservé, à la demande de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France. L'opération consiste en la réhabilitation du bâtiment conservé (15), la construction d'une remise adjacente et d'un espace extérieur. Une équipe de garde de 20 personnes en simultanée sera présente sur site qui sera occupé 24h/24. L'effectif total est de 85 personnes (professionnels et volontaires). Le bâtiment 15 représente une surface d'environ 1 800 m², la remise nécessite une construction d'environ 3 000 m² et l'espace extérieur est estimé à 2 000m². L'emprise au sol du bâtiment 15 est de 16,4 m x 99,59 m soit 1 633 m². L'ensemble devra permettre de répondre aux besoins suivants : réalisation de missions d'entraînement, de préparation opérationnelle, de sensibilisation de la population aux risques, de maintenance et d'entretien de matériels, des tâches administratives, des activités associatives, des actions de formation et à la réalisation de visites médicales. Seuls le hall d'entrée, une zone sanitaire et la salle polyvalente sont classés ERP, le reste du centre est régi par le Code du Travail. La définition des besoins s'articule autour de 8 pôles : - Administration (7 bureaux, hall d'accueil), - Pôle opérationnel (1 standard, 1 chambre), - Pôle remise (stationnement de matériel, magasins, réserves, aire de lavage), - Pôle Jeune Sapeur-Pompier (JSP) (salle polyvalente, 2 bureaux, vestiaires), - Hébergement (18 chambres pour 47 lits, 1 studio), - Pôle vie (cuisine, réserves, sanitaire, foyer), - Pôle sport, - Pôle vestiaires. A ces pôles s'ajoutent les sanitaires, les archives, les

locaux de stockage, les locaux techniques, les locaux de service, les réserves, les dépôts et les locaux d'entretien. L'espace extérieur sera composé d'une tour de manœuvre, une aire de manœuvre et des places de stationnement

Contraintes : Le site se trouve dans le quartier de la Citadelle de Langres ainsi, plusieurs réglementations urbanistiques s'appliquent (cette liste est non exhaustive) : le PLUI, le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine du Paysage Langrois (PVAP), le schéma directeur défini par la ville de Langres. L'implantation foncière de l'opération au sein de la parcelle mère et la conservation du bâtiment 15 restreignent les possibilités d'aménagement de la parcelle concernée. Comme indiqué précédemment, la friche militaire ou parcelle mère a fait l'objet d'un permis d'aménager afin de créer 5 lots qui a été déposé le 21 mars 2025 et qui a fait l'objet d'un permis d'aménager modificatif. Ainsi, l'opération de construction d'un centre d'incendie et de secours devra en respecter les prescriptions. Un arrêté portant dérogation aux interdictions de capture, d'enlèvement, de destruction et de perturbation intentionnelles de spécimens, ainsi que de destruction, d'altération ou de dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'espèces animales protégée a été accordé au département de la Haute-Marne dans le cadre de la destruction des bâtiments existants. Ainsi, le site fait l'objet d'un suivi scientifique en 2026, 2027, 2028 et 2030 afin de vérifier les mesures de compensations mise en place dans le bâtiment 15 et en extérieur. Ainsi le maître d'œuvre devra prévoir les mesures nécessaires afin de respecter l'arrêté préfectoral. Une déclaration au vu du code de l'environnement et notamment les articles R211-1, L214-1, L214-6 et R214-1 à R214-56 (Dossier Loi sur l'Eau) a été déposée le 10 juillet 2025 dans le cadre du permis d'aménager, ainsi les ouvrages, travaux et les conditions de réalisation et d'exploitation de la présente opération doivent être conformes au dossier déposé. Afin de déterminer l'impact des activités passées sur la qualité des sols du site, un diagnostic de pollution permettant de délimiter les aires contaminées et la présence de gaz des sols a été réalisé. Ainsi, le présent projet devra respecter le plan de gestion de la pollution proposé par le bureau d'étude permettant d'étudier les possibles scénarios de gestion des pollutions et de sécuriser la comptabilité sanitaire du projet d'aménagement.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Langres. Première phase : désignation des candidats admis à présenter une offre

Description: Concours restreint sur esquisse en application des articles L2125-1 2°, R2162-15 à R2162-26 du code de la commande publique et attribution du marché de maîtrise d'œuvre au lauréat du concours en application de l'article R2122-6 du code de la commande publique (procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence).

Internal identifier: 2026-1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

5.1.2. Place of performance

Town: Langres
Country subdivision (NUTS): Haute-Marne (FRF24)
Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 48 Months

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project fully or partially financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

This procurement is also suitable for small and medium-sized enterprises (SMEs): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

Maximum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: 1- la qualité de la réponse au programme 2- la compatibilité du projet avec la partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux. Ces critères sont détaillés dans le règlement de concours.

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.xmarches.fr>.

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.xmarches.fr>.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 19/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Chalons-en-Champagne

Information about review deadlines: Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Châlons-en-Champagne Cedex Téléphone : 03.26.66.86.87 Télécopie : 03.26.21.01.87 Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Conseil Départemental de Haute-Marne

Registration number: 22520001300012

Postal address: 1, rue du Commandant CS 62127

Town: CHAUMONT

Postcode: 52000

Country subdivision (NUTS): Haute-Marne (FRF24)

Country: France

Email: service.juridique@haute-marne.fr

Telephone: +330325328888

Internet address: <https://haute-marne.fr/>

Buyer profile: <https://www.xmarches.fr>

Roles of this organisation:

Buyer

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Chalons-en-Champagne

Registration number: 17510005600019

Postal address: 25, rue du Lycée

Town: CHALONS EN CHAMPAGNE

Postcode: 51036

Country subdivision (NUTS): Marne (FRF23)

Country: France

Email: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Telephone: +330326668687

Internet address: <https://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: f3a7b69e-d44b-4206-b555-a5afee9c44a3 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 16/02/2026 15:42:23 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 114651-2026

OJ S issue number: 34/2026

